

Caen, le 30/03/2026

Direction d'appui aux politiques d'aménagement

Dossier suivi par : Sophie LEMOINE

☎ : 02.31.57.15.14

✉ : sophie.lemoine@calvados.fr

Monsieur Nicolas JOYAU
Président de la Communauté urbaine Caen la Mer
Communauté urbaine Caen la Mer
16 rue Rosa Parks
CS 52700
14027 CAEN Cedex 9

Objet : Avis du Département du Calvados sur la modification simplifiée n°4 du PLU de Bretteville-sur-Odon

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous avez saisi le Département, le 18 mars 2026, afin qu'il donne son avis sur le projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Bretteville-sur-Odon.

Ce projet, qui prévoit de prendre en compte l'injonction du Tribunal Administratif de Caen demandant à la Communauté urbaine de Caen la mer dans son jugement du 7 novembre 2025 de revoir le classement de la parcelle ZM223, n'appelle aucune remarque particulière de notre part.

En conclusion, le Conseil départemental émet un avis favorable quant à cette procédure.

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir transmettre à la référente du Département (coordonnées figurant en en-tête) l'ensemble des pièces du PLU modifié dès son approbation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
La directrice d'appui aux politiques d'aménagement**


Anne-Sophie BUTHION

Copie :

ARD de Caen

Madame Sophie SIMMONET et Monsieur Ludwig WILLAUME, conseillers départementaux du canton n°5 (Caen 1)

